



Que faire face à des menaces d'un ex-concubin

Par **stéphanie**, le **21/02/2010** à **20:21**

Bonjour,
nous recevons des menaces en tout genre de la part de l'ex-compagne de mon ami. celui ci a eu un enfant avec elle. elle menace de faire passer la pmi et commence à insinuer que mon compagnon porte la main sur son fils. est ce qu'une main courante peut être déposée ds ce cas ? nous voudrions nous protéger.
merci d'avance pour votre réponse.

Par **fabienne034**, le **22/02/2010** à **09:30**

Bonjour,

attention en matière pénale le premier qui ouvre le feu a raison, c'est le principe idiot en France,

le mieux est de faire une déclaration par LRAR auprès du procureur pour menaces

vous pouvez écrire que vous le tiendrez informé des éventuelles suites

pour tout savoir sur la plainte pénale

<http://www.fbis.net/recourspenaux1.htm>

Par **stéphanie**, le **22/02/2010** à **19:21**

merci de votre réponse on m'a également conseillé d'écrire au procureur de la république en espérant que cela la calme